



65, rue Lessard
Saint-Jean-de-Matha (Québec) J0k 2S0
Téléphone : 450 886-3867

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 570 AUTORISANT UN EMPRUNT DE L'ORDRE DE 90 000 \$ POUR DES TRAVAUX DE MISE EN FORME ET DE PAVAGE DU CHEMIN DE LA FALAISE ET DE LA 2^E AVENUE DU PIED-DE-LA-MONTAGNE

AVIS est par les présentes donné, par le soussigné, qu'à sa séance ordinaire du 8 juillet 2019, le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Jean-de-Matha a adopté le *Règlement numéro 570 autorisant un emprunt de l'ordre de 90 000 \$ pour des travaux de mise en forme et de pavage du chemin de la Falaise et de la 2^e avenue du Pied-de-la-Montagne*.

Tel que requis par la *Loi*, ce règlement a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 10 septembre 2020.

PRENEZ EN OUTRE AVIS QUE ce règlement entre en vigueur conformément à la *Loi* et est disponible pour consultation sur notre site Internet au www.municipalitestjeandematha.qc.ca ou à nos bureaux situés au 65, rue Lessard, Saint-Jean-de-Matha, durant les heures d'ouverture.

Donné à Saint-Jean-de-Matha, Québec, ce 11^e jour du mois de septembre 2020.

Philippe Morin
Directeur général et greffier-trésorier